

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 09/12/2025

Date d'affichage : 18/12/2025

L'an deux mil vingt cinq, le seize décembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 19

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

OBJET : Rénovation de la Salle des Fêtes : Approbation du projet et demande de subvention au titre de la DETR

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues le projet de rénovation de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (par 19 Voix Pour) décide :

- d'accepter le projet de rénovation de la salle des fêtes ;
- de réaliser cette opération pour un montant global de 193 535 € H.T.
- d'adopter le plan de financement provisoire comme suit :

Dépenses H.T		Recettes H.T	
Menuiserie	22 023 €	Etat (30%)	58 060 €
Désamiantage	7 047 €	Autofinancement (70%)	135 475€
Couverture	14 681 €		
Système de chauffage	83 712 €		
Peinture extérieure	32 579 €		
Sol	24 277 €		
Actualisation et divers	9 216 €		
Total	193 535 €	Total	193 535 €

- de solliciter une subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, et de tous financeurs susceptibles d'apporter une aide financière à ce projet.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.

Les crédits nécessaires seront inscrits au d'investissement du Budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 18/12/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Hélène RICHARD LECUYER.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 027-212706295-20251218-MA_DEL_2025_112-DE

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, M. Guy PARIS

W

